



---

## Service minimum: un dispositif d'accueil depuis 10 ans à Etampes

La ville d'Etampes (Essonne) a mis en place depuis 10 ans un dispositif d'accueil des enfants les jours de grève dans l'Education nationale, selon un communiqué de la mairie UMP diffusé mercredi.

Ce dispositif, "tout en respectant le droit de grève", selon la municipalité, permet l'accueil des enfants dans les centres périscolaires, qui sont ensuite conduits dans des centres de loisirs, où ils suivent des activités proposées par des animateurs municipaux.

Il sera de nouveau utilisé le 15 mai, jour de grève des enseignants. La mairie s'attend ainsi à accueillir une centaine d'enfants, sur les 3.000 à 3.500 élèves des écoles élémentaires et maternelles de la ville.

"Cette mesure communale créée en concertation fonctionne à la plus grande satisfaction des parents comme de l'ensemble des communautés scolaires", selon la mairie, qui ajoute qu'elle offre "une réponse adaptée conforme au principe de continuité du service public".

Le ministre de l'Education, Xavier Darcos, a demandé aux maires d'organiser le service minimum d'accueil (SMA), lancé en janvier dernier. Ce dispositif se heurte à l'opposition de nombreux élus de gauche et de droite et fait l'objet d'une polémique entre majorité et opposition.